

**Définition : Comportement responsable à l'égard de l'environnement.** Synonymes : écocitoyenneté

C'est au 52<sup>ème</sup> congrès confédéral CFTC (à Vichy du 17-20.11.2015) qu'a été approuvée une motion d'orientation intitulée

**DANS UN MONDE EN BOULVERSEMENT CONSTRUISONS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL.**



Rappel de l'introduction de la motion : <https://www.cftc.fr/wp-content/uploads/2016/10/CFTC-MOTION-ORIENTATION-NOVEMBRE.pdf>

**« Pour la première fois de son histoire, l'humanité est confrontée à un triple défi : la généralisation du numérique, l'émergence de la robotique et le changement climatique. Si elle ne parvient pas à garder la maîtrise des deux premiers et à en anticiper les conséquences, elle pourrait être rapidement dépassée par la technologie et donner à quelques-uns le pouvoir de régenter la vie personnelle et professionnelle de tous et de chacun ; si elle est incapable de contenir le réchauffement climatique dans les limites de deux degrés, elle risque de voir ses conditions de vie se dégrader rapidement. Elle aura en outre à relever un 4<sup>ème</sup> défi, celui de la démographie.**

La population mondiale s'élève aujourd'hui à un peu plus de 7 milliards. Elle devrait approcher les 10 milliards en 2050. De la médecine aux loisirs, en passant par l'agriculture, l'industrie, la logistique, les armées, l'éducation, tous les secteurs sont impactés par la révolution robotique ou « robolution ». Alors que le marché mondial de la robotique parvenait péniblement à dépasser les 7 milliards de dollars en 2000, il atteint, aujourd'hui, 27 milliards et devrait culminer à près de 67 milliards en 2025. Notre vie professionnelle comme notre vie quotidienne en seront bouleversées. Le numérique favorise l'émergence de nouveaux services et de nouveaux comportements. Lorsqu'on évoque la troisième révolution industrielle en cours, c'est l'ensemble de l'économie qui s'en trouve impacté : la production (notamment via les Fab-Labs, ces lieux ouverts au public où toutes sortes d'outils sont mis à disposition de chacun pour la conception et la réalisation d'objets), la consommation (par exemple à travers le covoiturage) et la finance (le financement participatif et les monnaies complémentaires).

On constate que ce type de pratique imprègne de plus en plus nos sociétés (une étude du cabinet d'audit et de conseil PWC révèle qu'en 2014, 48 % de nos concitoyens pratiquaient régulièrement une consommation collaborative) du fait, notamment, qu'il peut constituer une réponse à la crise économique.

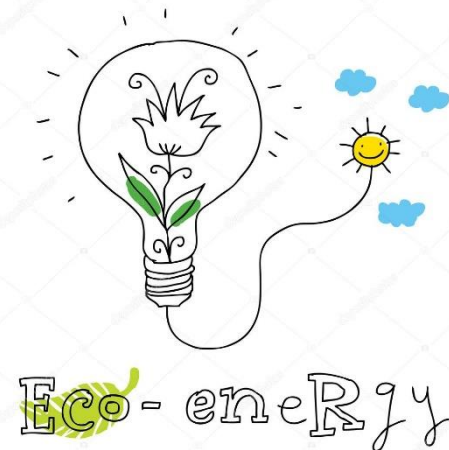
**Dans le même temps, nous sommes confrontés au changement climatique. Les derniers travaux du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), publiés en 2013 et 2014, confirment que le climat se transforme à un rythme jamais constaté dans l'histoire, notamment du fait d'une importante concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, liée à l'usage d'énergies fossiles. Il pourrait en résulter, si l'activité humaine se poursuit sur une même trajectoire, une augmentation des températures entraînant une montée du niveau des océans, des inondations, des sécheresses, des famines, un appauvrissement de la biodiversité. Chacun peut d'ores et déjà en percevoir les conséquences sur son quotidien. Les mêmes experts estiment qu'il est encore possible de limiter à deux degrés la hausse des températures ; les conséquences du réchauffement climatique seraient, alors, circonscrites. Pour y parvenir, ils préconisent de réduire les émissions de GES de 40 à 70 % entre 2010 et 2050, ce qui nécessite de moins recourir aux énergies fossiles et de se tourner vers les énergies renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétique, de limiter la déforestation, ce qui suppose d'investir des centaines de milliards de dollars.**

**Face à ces bouleversements, trois attitudes se présentent au syndicalisme : les nier, donc les subir, chercher en vain à les contrarier, ou les anticiper et agir. Fidèle à sa tradition et à ses valeurs, la CFTC a décidé d'opter pour l'anticipation et l'action, afin d'accompagner les salariés tout au long de leur parcours de vie. Elle devra également interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour réguler et accompagner les évolutions liées au numérique et à la robotique dans le souci d'éviter les dérives, les injustices et les exclusions. Les progrès techniques peuvent apporter le meilleur (aider les personnes âgées) et le pire (développer l'« e-criminalité »). L'homme doit donc en conserver la maîtrise, cela implique que l'ensemble des pouvoirs publics (État, régions, départements, services et entreprises publics) soit au service de l'intérêt général dans le souci du bien commun, afin d'assurer la paix et la justice sociales, la prospérité de l'économie française au sein de l'Union européenne et dans le monde.**

**À la CFTC, nous n'avons pas la prétention de sauver la planète et l'homme contre lui-même, en tentant de lui imposer par le haut des solutions toutes faites, ce n'est pas notre vision des corps intermédiaires et de l'État.**

**À la fois sentinelle et lanceur d'alerte, la CFTC est médiatrice entre le monde du travail, dont elle porte les revendications, et les détenteurs des pouvoirs politique et économique. À travers cette motion, nous voulons aussi montrer qu'il n'y a pas de fatalité économique, sociale et environnementale. Des politiques écologiques et sociales alternatives, à déterminer ensemble au niveau régional, national, européen et mondial sont possibles et nécessaires pour la sauvegarde de la planète et l'amélioration de la vie personnelle, collective, sociale, à condition que nous acceptions de voir la réalité en face et de modifier nos comportements. Le coût humain – et non seulement financier – de l'inaction pourrait être considérable. L'objectif de ce document est, enfin, de poser des questions, d'ouvrir des débats et d'avancer des pistes de solutions.**

C'est en ce sens que la CFTC propose à l'ensemble des corps intermédiaires et aux pouvoirs publics de construire un nouveau contrat social, pour que les bouleversements en cours et à venir ne s'imposent pas, comme ce fut trop souvent le cas par le passé, dans « la sang et les larmes » ».



...

L'actualité du moment, en 2019 nous conforte en tant que CFTC dans ses voies nouvelles à décliner, à négocier, à soutenir pour les enjeux futurs ou défis Eco-responsables à contenir. Ainsi les résultats des élections européennes à travers l'ensemble des pays d'Europe expriment la montée en puissance des votes écologiques ~+19%, pour rappeler l'urgence de réagir pour l'avenir de nos enfants et générations futures sur notre planète Terre.

Le discours de politique générale, ACTE 2 du 1<sup>er</sup> Ministre Edouard PHILIPPE, va dans le même sens à la reconquête du « VERT » dans des enjeux écologiques. Reste à voir dans la pratique les déclinaisons dans nos territoires ?!

Les rapports internationaux d'experts scientifiques se suivent et se répètent, pour n'en citer que 2 relatifs :

- au **dérèglement climatique**, non contenu en l'état actuel des engagements COP , - aux **pollutions multiples** des océans par nos déchets (plastiques et déchets chimiques), de nos campagnes (pollution des sols) et de notre atmosphère (CO<sup>2</sup> et microparticules) de par nos comportements de consommateurs, - qui occasionnent aujourd'hui **des dizaines de milliers de morts prématurées annuellement** et la **6<sup>ème</sup> extinction de masse**. Avec des milliers de disparitions d'espèces en cours, (insectes, mammifères, ...) en tant que citoyens du monde nous sommes amenés à revoir notre militantisme CFTC.

Le dédain de certains politiques de grandes nations est indécent en matière d'Eco-responsabilité à travers le monde.

OUI ! En tant qu'organisation syndicale CFTC, nous pouvons localement dans l'entreprise, régionalement ou auprès de nos institutions nationales ou mondiales sensibiliser et faire évoluer les curseurs, vers une démarche gagnant-gagnant aujourd'hui, pour la Terre, Nous et l'intergénérationnel dont nous sommes porteur.

A travers nos engagements CFTC, des exemples ci-après de pratiques Eco-responsables partageables (écologiquement, économiquement, ... et socialement), sont à démultiplier au sein de « nouveaux contrats sociaux ».

Localement dans nos négociations au sein des entreprises la CFTC doit défendre nos positions « Eco » à travers la mise en œuvre d'action ou d'accord de terrain. En passant par le soutien aux transports collectifs ou individuels propres, les indemnités kilométriques vélos,... ou les participations aux abonnements de transports en commun, ou la participation à l'achat de véhicules de consommation modérée ou électriques sont des alternatives aux « maigres » augmentations de salaire. La RSE – responsabilité sociale des entreprises à ce type de projet reste et est à promouvoir largement par les OS.

L'aide au 1% Logement ou des aides sociales du CSE devraient soutenir plus « avantageusement ou prioritairement » les projets d'amélioration ou de construction de logements aux normes éco-durables et environnementales, ou l'acquisition d'équipements de base consommation énergétique. Le soutien au cas par cas, au télétravail offre une opportunité économique, écologique et sociale partagée dans de plus en plus de secteurs d'activité.

Nous devons être acteurs et soutiens CFTC éco-durables, pour **le Mieux Vivre** de nos publics, nos familles dans des environnements urbains ou de campagne. Nos engagements associatifs dans nos territoires ou de mandatés auprès des instances paritaires doivent faire ressortir les choix d'orientations CFTC.

Dans nos périmètres sociaux et de choix personnels, **une alimentation plus raisonnée, de circuits courts – bio** plus respectueux de nos environnements, sont gages de notre santé et d'avenir environnemental et économique de proximité.

A l'heure, où les pollutions « aux plastiques et dérivés chimiques » dans nos océans, nos mers et nos continents impactent toutes les chaînes alimentaires, nos pratiques d'achat et de tri des déchets au quotidien sont des sources de progrès considérables. Tant écologiquement, qu'économiquement cette approche est à développer par des filières courtes de recyclage et de récupération de matières premières à valeur ajoutée, ou à défaut incinérable pour des énergies alternatives ! ...

Au lieu de vouloir exporter vers le tiers monde nos déchets « toxiques » stockées ou traités dans des conditions exécrables humainement et environnementalement au profit de quelques actionnaires, situations aujourd'hui rejetées par les pays concernés, nous devons pousser à construire des filières économiques responsables dans nos contrées pour créer de l'emploi nouveau et limiter les surexploitations minières de ressources rares ou les destructions de nos milieux naturels, poumons de notre Terre.

En tant qu'acteurs sociaux CFTC éco-responsables, dans nos régions et bassins industriels, nous devons utiliser nos mandats, pour porter ou suivre les orientations prises en la matière dans les choix économiques des entreprises et des institutions territoriales, sociales ou de l'Etat.

Les CSE et les CA au sein de nos entreprises, les assemblées territoriales, les PRST, PRSE, CESER,... et les « agences - commissions



environnementales » associées sont les lieux de déclinaisons de ses enjeux éco-responsables ouverts à notre CFTC, avant qu'il ne soit trop tard pour nos générations futures.



© Can Stock Photo - csp34282921

Dernier exemple :

### **COMMENT CONCILIER AUJOURD'HUI notre Révolution Numérique et une Evolution Environnementale durable ?**

*\* En France, l'empreinte numérique annuelle d'un salarié est de l'ordre de 800 kg de gaz à effet de serre et de 14 000 litres d'eau, soit 29 kms en voiture par jour et 6 packs d'eau minérale par jour travaillé. Cette empreinte se traduit par des **impacts environnementaux négatifs** tels que la **contribution au changement climatique**, à **l'effondrement de la biodiversité**, et à **l'épuisement des ressources abiotiques**. De nombreuses organisations agissent déjà, via notamment la mise en place d'une démarche de réduction de l'empreinte environnementale, sociale et économique de leur système d'information (Green IT).*

Le label lancé par l'Institut du Numérique Responsable, avec le soutien des pouvoirs publics, vise trois objectifs :

1. accélérer la prise de conscience et le passage à l'acte d'un maximum d'organisations publiques et privées
2. les aider à monter en compétence sur le sujet
3. reconnaître et valoriser l'engagement des organisations pionnières dans ce domaine.

L'Institut, ses partenaires, et les pouvoirs publics espèrent aussi que ce label sera rapidement utilisé comme un critère de sélection lors des appels d'offre publics et privés au niveau national et local.

Ce label est le fruit d'un travail multi-acteurs initié il y a un an, suite à l'engagement pris par la secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique et Solidaire, Brune Poirson sur l'édition 2018 du Meet'Up de la Greentech verte en réponse au [Livre Blanc Numérique et Environnement](#) qui lui avait été remis en mars 2018 par 5 organisations (Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), Fondation Internet Nouvelle Génération (Fing), WWF France, GreenIT.fr, et avec le concours du Conseil national du numérique (CNNum)). **Parmi les 26 propositions d'actions proposées dans ce livre blanc, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire s'est engagé à mettre en œuvre 5 mesures, dont le développement d'un label « numérique responsable » pour les entreprises.**

(\*) Extrait de <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/lancement-du-premier-label-francais-numerique-responsable-pour-les-organisations-privees-et>

... en lien avec le [https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-03/180319\\_livre\\_blanc\\_numerique\\_environnement.pdf](https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-03/180319_livre_blanc_numerique_environnement.pdf).